



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Bordeaux, le 17 février 2025

### **En Gironde, la protection de l'enfance est plus que jamais menacée : Gironde Avenir alerte sur le renoncement de la majorité départementale**

Depuis plusieurs semaines, le Département de la Gironde montre des signes forts de ce qui semble être un véritable renoncement à la protection de l'enfance, compétence départementale obligatoire, longtemps érigée en priorité n°1 par l'exécutif et dont le budget était sanctuarisé par Jean-Luc Gleyze.

Fin janvier, les associations et structures qui œuvrent quotidiennement pour accompagner les enfants girondins placés sous la protection du Conseil départemental se sont vues imposer un **objectif de réduction budgétaire annuel de 10 % sur 3 ans**. Cette annonce a été opérée par la Direction de la Protection de l'Enfance au pied levé auprès des équipes territoriales.

En parallèle, les 19 travailleurs sociaux du Dispositif de Mise à l'Abri, Repli et Respiration (DMARR) géré par l'association Le Prado et situé à Andernos-les-Bains, sont dans l'attente inquiète d'une date de fermeture de l'établissement. Ce lieu essentiel sur le bassin accueille des enfants défavorisés de 3 à 18 ans pour leur offrir des temps de répit, hors de leur environnement quotidien souvent très complexe.

**Baisse drastique de budget, informations préoccupantes non traitées, fermeture d'établissements...** la situation de la protection de l'enfance en Gironde est alarmante. Et les choix faits par la majorité départementale vont aggraver la situation dans les prochains mois : suppression de postes clés d'éducateurs sportifs, éducateurs spécialisés, animateurs... et réduction du nombre de places en établissements. Plus généralement, c'est le fonctionnement global des structures qui va s'en trouver détérioré, mettant en jeu **la capacité à assurer des conditions d'accompagnement dignes pour nos enfants protégés**, dont le parcours de vie est déjà obscurci.

Les élus du groupe Gironde Avenir ont ainsi été saisis, partout sur les territoires, par des acteurs de la protection de l'enfance qui sont très préoccupés par une situation de grande fragilité du secteur. Nombre de questions subsistent : comment les services du Département vont-ils accompagner les associations dans la recherche d'économie budgétaire ? Quelles marges de manœuvre vont être laissées aux structures les plus en difficulté ? Qu'en sera-t-il du budget 2025 du Centre Départemental de la Protection de l'Enfance (CDEF) ? Face à cela, **le groupe veut assurer l'ensemble du tissu d'acteurs de son soutien et s'associe à l'inquiétude et à l'indignation qui grandissent légitimement**.

Gironde Avenir déplore également la méthode employée par Jean-Luc Gleyze et sa majorité qui annoncent aux acteurs du terrain des coupes budgétaires avant même que le vote du budget annuel n'ait eut lieu (il n'interviendra que le 31 mars prochain). En outre, il continue de régner **une absence d'information et l'opacité la plus totale** au sein de l'hémicycle départemental et de l'ensemble des commissions de travail internes. La majorité départementale opère des choix en catimini et une fois encore n'associe pas son opposition dans ce qui pourrait être une recherche de solutions co-construites. **Gironde Avenir demande en vain, depuis septembre 2023, une transparence sur les dépenses du Département de la Gironde, en particulier ses dépenses volontaristes, afin d'être en capacité de juger des arbitrages effectués par l'exécutif départemental**.

[Contact presse :](#)

Jacques BREILLAT  
06 26 52 08 57